

Mobilité internationale des étudiants en situation de handicap : Remise de l'étude exploratoire et des bourses d'encouragement

Mardi 6 juillet 2021, la Conférence des grandes écoles a remis son étude exploratoire sur la mobilité internationale des étudiants en situation de handicap à l'occasion de la 2^{ème} cérémonie de remise des bourses d'encouragement qui ont été octroyées à 10 étudiants lauréats, grâce au soutien de TotalEnergies. Cette étude vient répondre à la lettre de mission adressée en novembre 2020 à la CGE par les ministères de l'Europe et des Affaires étrangères, de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, de l'Outre-mer et du Secrétariat d'Etat en charge des Personnes handicapées.

Les 79 propositions formulées visent à lever les freins à la mobilité internationale des étudiants en situation de handicap, pour que toutes et tous puissent exprimer leur potentiel et bénéficier de l'ouverture sur le monde, sur les autres, indispensable à celles et ceux qui feront les entreprises de demain.

Cette cérémonie s'est tenue au Quai d'Orsay, sous le patronage de Jean-Yves le Drian, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, en présence de Franck Riester, ministre délégué auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, et de Sophie Cluzel, secrétaire d'État auprès du Premier ministre chargée des Personnes handicapées. La CGE était représentée par Laurent Champaney, son président, et Vincenzo Vinzi, président de la commission Diversité.



[Des bourses pour alléger les surcoûts de la mobilité liés au handicap supportés par les étudiants et leur famille](#)

Dans le monde, la mobilité des étudiants ne cesse d'augmenter. Campus France révèle ainsi que la mobilité étudiante a progressé de 4% en une seule année, de 2017 à 2018, pour atteindre 5,6 millions d'étudiants. Une hausse de 31% en cinq ans est constatée¹. L'accès à la mobilité internationale reste très difficile pour les étudiants en situation de handicap et pourtant elle fait partie intégrante du parcours de formation des étudiants des Grandes écoles. **C'est pourquoi la CGE avait inscrit, dès 2019, l'accompagnement à la mobilité internationale des étudiants en situation de handicap parmi les 4 objectifs prioritaires de sa seconde Charte Handicap².**

Cet objectif s'inscrit également dans le plaidoyer en faveur de la création d'un Statut international d'étudiant en situation de handicap (SIESH), porté par la CGE depuis plusieurs années auprès des instances nationales et internationales, avec les associations la fédé 100% handynamique et Unirh-Thransition. Pour cette seconde édition, les bourses sont financées grâce au soutien de TotalEnergies conformément à l'accord de partenariat signé en mars 2020 pour un montant total de 30 000 €. Cette année, ce sont ainsi 10 étudiants lauréats d'écoles d'ingénieurs, de management et d'autres spécialités, effectuant ou allant effectuer une mobilité, qui ont obtenu une bourse selon leurs besoins et les surcoûts à couvrir.

[Une étude exploratoire pour faciliter la mobilité internationale des étudiants en situation de handicap](#)

Basée sur plusieurs enquêtes réalisées auprès d'étudiants et de parents d'élèves en situation de handicap, d'établissements de l'enseignement supérieur du monde entier et d'entreprises accueillant des stagiaires internationaux, ainsi que sur les auditions de plus de 80 experts, cette étude a permis d'identifier plusieurs freins majeurs et transversaux. Parmi eux, le manque de continuité d'accès aux soins, aux traitements et à l'accompagnement, des difficultés liées aux transports aériens d'équipements et de traitements ou à l'accès aux transports locaux et à la vie sociale et culturelle, ainsi que de nombreuses barrières administratives et financières.

Les auteurs de l'étude, Xavier Quernin et Mélanie De Sousa, d'UniLaSalle, une grande école d'ingénieurs en sciences du vivant et de l'environnement, membre de la CGE, ont formulé **79 solutions** dans le but d'améliorer et faciliter la mobilité internationale des étudiants en situation de handicap, et ainsi les encourager à partir. Parmi elles, la mise en place d'un référent handicap dans les ambassades comme point de contact pour informer et accompagner les étudiants, la création d'un booster pour les assurances privées financé par le ministère de tutelle de l'établissement d'enseignement supérieur afin d'inciter les assurances privées à couvrir l'ensemble des soins de santé des étudiants, ou encore la création d'une « valise médicale cabine » pour le transport de traitements ou de dispositifs médicaux hors utilisation pendant le vol.

¹ d'après Chiffres clés de la mobilité étudiante dans le monde, Campus France, disponible sur https://ressources.campusfrance.org/publications/chiffres_cles/fr/chiffres_cles_2021_fr.pdf > [consulté le 14/06/2021]

² <https://www.cge.asso.fr/wp-content/uploads/2019/02/2019-02-11-2-%C3%A8me-charte-handicap.pdf>

« L'international doit être une opportunité ouverte à tous, dont les étudiants en situation de handicap ne sauraient être exclus. Les étudiants étrangers qui souhaitent venir en France comme les étudiants français qui souhaitent acquérir une expérience internationale doivent pouvoir réaliser leurs ambitions : les propositions de ce rapport que je salue contribueront à rendre notre action toujours plus inclusive », **Franck Riester, Ministre délégué auprès du Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, chargé du Commerce extérieur et de l'Attractivité.**

« La mobilité internationale est un sujet majeur de l'accessibilité globale de l'enseignement supérieur, au service de la réussite de tous les étudiants. L'enjeu est de permettre aux étudiants en situation de handicap d'accéder, comme tous les autres, à l'expérience des études à l'étranger, qui sont une chance de s'ouvrir à d'autres cultures, à d'autres langues : un atout décisif pour l'insertion professionnelle. La Présidence française de l'Union Européenne, effective au 1^{er} janvier 2022, constitue également une opportunité de faire progresser ce sujet », **Sophie Cluzel, Secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargée des Personnes handicapées.**

« La mobilité internationale fait partie intégrante du cursus des étudiants en Grande école. C'est même un atout majeur de nos formations, à la fois pour le développement personnel des étudiants et l'acquisition de compétences professionnelles internationales indispensables dans une économie globalisée. Il est inacceptable qu'aujourd'hui des étudiants, en raison de leur situation de handicap, visible ou invisible, ne puissent pas bénéficier pleinement de cette expérience. C'est pourquoi la Conférence des grandes écoles porte depuis plusieurs années un plaidoyer en faveur du Statut international de l'étudiant en situation de handicap. Avec l'ambition de former toutes celles et tous ceux qui feront les entreprises et le monde de demain, nous devons porter collectivement le message de la différence comme une force ! », **Laurent Champaney, Président de la Conférence des grandes écoles.**

À PROPOS DE LA CGE

Créée en 1973, la CGE regroupe 233 Grandes écoles en France, dont 13 Grandes écoles étrangères, couvrant de nombreuses spécialités : ingénieur, management, architecture, sciences politiques, création & design, journalisme, écoles militaires, écoles vétérinaires et de santé... Les Grandes écoles représentent plus de 43 % des diplômes de grade master délivrés chaque année en France. Assurant une recherche intensive, elles mettent en cohérence le projet pédagogique de l'étudiant et les débouchés professionnels. L'appartenance à la CGE est un véritable label de qualité. La CGE s'assure du respect par l'ensemble de ses membres de ses principes fondamentaux : excellence des cursus, insertion professionnelle, lien à l'entreprise, innovation, ouverture internationale, impact sociétal... Les 233 Grandes écoles membres proposent une offre de formation et de recherche à déclinaisons multiples en réponse aux besoins du monde socio-économique. www.cge.asso.fr | **Twitter : @ConferenceDesGE**

CONTACTS PRESSE CGE

Laurent Vidy – laurent.vidy@cge-asso.fr – 06 13 80 12 59
Camille Le Hyaric - clehyaric@epoka.fr - 06 60 43 65 02
Alix Bourgeois – abourgeois@epoka.fr – 06 07 55 25 52

A PROPOS D'UNILASALLE

UniLaSalle se positionne comme l'école d'ingénieurs à la croisée des transitions énergétique, numérique et écologique. Elle compte 4 campus (Amiens, Beauvais, Rennes, Rouen), 3800 étudiants, 20000 Alumni, 7 unités de recherche, 8 chaires d'entreprises et des plateformes de recherche et des centres d'innovation tels qu'AgriLab ou le GéoLab. UniLaSalle propose 20 formations diplômantes de Bac+3 à Bac+6 et conduit des activités de recherche au cœur des enjeux du développement durable. Son savoir-faire reconnu par le monde de l'entreprise se traduit par une excellente employabilité de ses diplômés. L'école se distingue par une pédagogie mêlant méthodes classiques et pratiques innovantes (learning by doing, nouvelles technologies...). Par ses racines lasalliennes, l'école porte une attention particulière à la « formation intégrale », qui considère l'engagement de ses étudiants dans la vie de l'école ou dans le développement de projets personnels comme une expérience formatrice et vectrice d'épanouissement. UniLaSalle est membre de la Conférence des Grandes Ecoles et labellisée EESPIG.

CONTACTS PRESSE UNILASALLE

Olivia Rohmer - olivia.rohmer@unilasalle.fr – 07 64 82 26 79